

# MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

<b>OBJECTIF :</b>	<b>DURÉE :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>› Acquérir la maîtrise essentielle des outils du graphisme et de la PAO.</li><li>› Réaliser un film d'entreprise</li><li>› Apprendre faire de la prise de vue de manière professionnelle</li><li>› Acquérir les bases du montage audiovisuel</li><li>› Savoir créer et manipuler des compositions pour réaliser des animations destinées au web ou à la vidéo</li><li>› S'initier à la composition et à la modélisation de scènes 3D</li></ul>	Variable Possibilité de faire un stage de 140h
	<b>PUBLIC :</b>
	Etudiant(e) – Salarié(e) – Demandeur d'emploi – Entrepreneur(se)
	<b>PRÉ-REQUIS :</b>
	Maîtrise des bases de la bureautique et du web (recherche, messagerie)
	<b>VALIDATION :</b>
	Attestation de formation. Possibilité de passer le certification : › TOSA DIGITAL - CPF : 237 359

## CONTENU DE LA FORMATION

### MODULES CONSEILLÉS

- Droit de la Communication
- Illustrator 1 - débutant
- Photoshop 1 - débutant
- Concevoir un projet audiovisuel
- Filmer avec une caméra ou un réflex
- Montage audiovisuel avec Première Pro
- Techniques d'étalonnage avec DaVinci Resolve
- Communication 3D avec After Effects
- Animation et effets spéciaux avec After Effects
- Métiers de l'image et de la comm visuelle : comment trouver, développer et gérer sa clientèle
- AUTOFORMATION - prépa Certification

### MODULES OPTIONNELS

- Photoshop 2 - confirmé
- Dessin numérique avec Krita
- Initiation à la 3D avec Cinema 4D
- Animation avec Blender
- Modélisation de personnages sous Blender (niveau 2)
- Modélisation en 3D avec SketchUp
- Initiation à la Tablette Graphique
- La suite Affinity

**Détails des formations : consultez les fiches détaillées (partie «formations courtes»)**

<b>PLANNING :</b>	<b>TARIFS</b>
Entrées et sorties permanentes	<ul style="list-style-type: none"><li>› Autofinancement : adhésion* + 5€ / heure</li><li>› Prise en charge par un organisme (AGEFIPH, entreprise ...) et / ou CPF : 10€ / heure</li><li>› Formation en individuel : 25 € / heure</li></ul>

\* Adhésion annuelle : Acquittable une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.